



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

COMITE PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

SIXIEME SESSION

10-11 mai 2010

SCPF/46
DISTRIB. RESTREINTE

Original: anglais
26 avril 2010

**DECLARATION DES VERIFICATEURS EXTERNES
DES COMPTES DE L'OIM POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009**

(Bureau du Vérificateur général des comptes de Norvège)

DECLARATION DES VERIFICATEURS EXTERNES DES COMPTES DE L'OIM POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009

(Bureau du Vérificateur général des comptes de Norvège)

- 1. Opinion des commissaires aux comptes :** Ayant vérifié les états financiers de l'Organisation internationale pour les migrations à Genève pour l'exercice financier 2009, nous déclarons qu'à notre avis, ces états financiers et les notes s'y rapportant donnent une image exacte et fidèle des recettes et des dépenses des programmes et des fonds de l'Organisation pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2009, ainsi que de sa situation financière à cette date. Un rapport distinct contenant un résumé des résultats de vérification, ainsi que nos principales observations et recommandations, a été soumis à l'OIM pour information et examen.
- 2. Bilan de situation :** Les postes du bilan (tels qu'ils apparaissent dans l'état de la situation financière) et les notes correspondantes ont été examinés aux fins de vérifier et de confirmer les montants présentés dans le rapport financier pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2009. Les comptes bancaires de l'OIM ont été vérifiés sur la base des relevés de banque transmis par les organismes bancaires gérant les comptes courants et les comptes de dépôts de l'OIM. Les procédures de gestion de trésorerie et les contrôles internes ont été testés, et les pratiques concernant l'utilisation de la trésorerie examinées.
- 3.** L'examen des procédures de rapprochement bancaire et l'analyse de la confirmation des états financiers pour 2009 font apparaître qu'à l'OIM, le contrôle interne des comptes bancaires est rigoureux et que les questions de gestion de la trésorerie sont correctement suivies. En conclusion, nous confirmons que le total des avoirs en banque et de la trésorerie figurant au bilan du 31 décembre 2009, à savoir 402 097 537 dollars E.-U., a été justifié et vérifié.
- 4.** Les transactions et procédures examinées par rapport aux comptes de bilan étaient corroborées par les pièces justificatives correspondantes et s'accordaient avec les renseignements fournis dans les documents et les notes mentionnés dans le rapport financier. Selon nous, le montant total de 577 027 579 dollars E.-U., tel qu'il figure au bilan, correspond à une évaluation mesurée de l'actif de l'OIM et n'est pas surestimé.
- 5.** Durant cet exercice, l'OIM a reçu 1 337 159 francs suisses au titre de paiements de contributions assignées restant dues pour 2008 et les années précédentes, sans que cela n'entraîne toutefois une diminution de la provision pour créances douteuses. Le solde des créances douteuses s'est accru de 117 925 francs suisses, signalant que des arriérés des dernières années ont été partiellement payés, mais aussi que le vieux solde restant dû n'a pas été considérablement apuré. Certains pays dont les contributions assignées restent dues depuis deux années ou davantage ont conclu un plan de remboursement avec l'OIM pour régler leurs dettes. Nous avons le sentiment que cette question des contributions assignées restant dues continue de mobiliser l'attention de l'Administration, et que des actions de suivi ont été menées tout au long de l'année.
- 6.** Le montant total des sommes à recevoir des gouvernements et des institutions bénévoles aux fins de l'exécution des projets est passé en 2009 de 94,1 millions de dollars E.-U. à 122,3 millions de dollars E.-U., soit une augmentation de 18,2 millions de dollars E.-U..

La comptabilité des créances est dûment présentée dans les notes 2 et 4 du bilan. L'analyse des sommes à recevoir a fait apparaître que plus de 90 % des créances au titre des contributions volontaires sont à court terme, et que moins de 10 % datent de plus d'un an au 31 décembre 2009.

7. Les projets et les donateurs sur lesquels d'anciennes créances sont détenues font l'objet d'un suivi rigoureux par l'Administration de l'OIM, qui a renforcé les contrôles internes en 2009 : examens mensuels des chargés de projet, analyses des Services comptables de Manille, et supervision exercée par le Siège de l'Organisation. L'OIM Bruxelles suit activement la question des projets dont le solde reste à recouvrer auprès de la Commission européenne.

8. En ce qui concerne la réserve constituée pour les indemnités dues au personnel à la cessation de service, nous estimons que la réserve de 58 626 381 dollars E.-U. est suffisante pour couvrir le total estimatif des engagements de paiement au titre des indemnités de départ.

9. Les comptes de bilan de la rubrique Actif net/capitaux propres, les notes correspondantes et l'état des variations des capitaux propres ont été examinés. Nous estimons que l'actif net et les capitaux propres sont correctement justifiés et vérifiés après examen des opérations comptables concernant les programmes d'opérations, le programme administratif et les réserves. Les soldes de capitaux propres sont conformes aux informations étayant les pièces justificatives et les notes. L'état des ressources reportées sur le prochain exercice est clairement expliqué.

10. **Programme administratif :** Nous avons examiné l'état de la performance financière (indiquant les produits et les charges) pour le programme administratif et passé en revue les notes explicatives et appendices correspondants. Notre travail de vérification comptable a également porté sur une analyse et un examen des pièces justificatives, des rapports et autres documents afin de vérifier les transactions consignées dans le grand livre. Aucun poste ou montant extraordinaire n'a été découvert. Le total des charges, qui s'élève à 38 788 421 francs suisses, a été couvert par le total des produits, qui s'élevait à 38 812 967 francs suisses, créant un excédent de ressources, avant affectation budgétaire, de 24 546 francs suisses.

11. Après l'affectation des ressources reportées de l'année dernière et l'augmentation de la provision pour créances douteuses, le résultat net est un déficit de ressources de (88 939) francs suisses, qui sont reportées sur le prochain exercice et indiquées dans l'état des capitaux propres comme (86 349) dollars E.-U., et apparaissent donc dans le bilan de situation comme ressources reportées sur le prochain exercice.

12. **Programmes d'opérations :** Nous avons examiné l'état de la performance financière pour les programmes d'opérations et passé en revue les notes et appendices correspondants. Notre travail de vérification comptable a également porté sur une analyse et un examen des pièces justificatives, des rapports et autres documents afin de vérifier les transactions consignées dans le grand livre. Aucun poste ou montant extraordinaire n'a été découvert.

13. Les comptes de produits ont été examinés pour un échantillon de projets importants, notamment les projets financés par les Etats Membres, le Programme de réinstallation de réfugiés aux Etats-Unis, l'USAID, l'Union européenne et les Nations Unies. Nous estimons que ces comptes sont bien gérés et supervisés, qu'ils sont soumis à un contrôle interne satisfaisant et que la transparence des informations est totale en ce qui concerne les sources de revenu et les contributions de bailleurs de fonds, d'institutions et d'organisations.

14. Le résultat net de l'exercice, un solde créditeur de 7 722 401 dollars E.-U., a été reporté sur le prochain exercice et alloué au mécanisme de sécurité du personnel (6 213 121 dollars E.-U.) et à la réserve de revenus discrétionnaires (1 009 280 dollars E.-U.). On trouvera de plus amples informations à l'appendice 4.

15. **Fonds de prêt aux réfugiés et Programme de réinstallation de réfugiés aux Etats-Unis :** Nous avons examiné les rapports financiers concernant le Programme de réinstallation de réfugiés aux États-Unis pour l'exercice 2009 et les rapports de recouvrement de prêts concernant le remboursement de billets à ordre. Les états bancaires et les analyses mensuelles de rapprochement ont confirmé les montants versés par des agences sur les comptes bancaires de l'OIM.

16. Nous avons examiné et analysé le calcul de la valeur recouvrable estimative des remboursements de billets à ordre. Nous avons conclu que le montant estimatif de 77,3 millions de dollars E.-U figurant à l'appendice 6 est raisonnable et acceptable.

17. Il est correctement rendu compte des activités de recouvrement de prêts et des activités et des dépenses relevant du Programme de réinstallation de réfugiés aux Etats-Unis. Les montants figurant dans les rapports financiers trimestriels et les états financiers annuels ont été vérifiés, et nous avons constaté que ces rapports s'accordaient avec les informations contenues dans les pièces justificatives, les relevés bancaires et les registres comptables.

18. **PRISM Financial Systems :** Au cours de l'année 2009, nous avons passé en revue les activités de lancement de PRISM Financial Systems et examiné les activités mises en œuvre pour gérer ce changement. Suite à la vérification des comptes en 2009, nous avons pu constater que la quasi-totalité des domaines avaient été bien préparés en peu de temps et qu'une attention particulière avait été donnée à la formation du personnel et aux dispositifs d'appui au personnel. Le portail Intranet PRISM a été étoffé durant 2009 pour englober des programmes de formation assistée par ordinateur et un centre d'apprentissage. Nous avons le sentiment que celui-ci est doté de matériels de formation complets spécialement conçus pour donner facilement l'accès voulu aux éléments et modules de formation et pour faciliter les fonctions de soutien et d'informations en retour des utilisateurs expérimentés.

19. **Conformité avec les normes IPSAS :** Nous reconnaissons que l'Administration s'est mise en conformité avec certaines normes IPSAS, aux fins d'appliquer l'intégralité de ces normes dans un proche avenir. Un certain nombre d'améliorations ont été apportées aux états financiers pour 2009 dans le cadre de cette évolution. Nous recommandons à l'Administration de poursuivre ses efforts dans ce sens.

20. **Remerciements :** Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos remerciements au Directeur général et au personnel du Siège à Genève comme dans les bureaux extérieurs pour leur coopération et leur assistance durant notre travail de vérification comptable.